## **DU MERCREDI 05 JUILLET 2023 A 18 H 45**

Elus: 15 EMMENDOERFFER Jocelyne – NEVEUX Guy – ROMANO Valérie – FREY Nicolas

HENNEQUIN Marie-Ange - ARNOUX Laurent - ZANNOL Anne - SPIRCKEL Patrick - DEHONDT Aline - SCHUMACHER-LEBLANC Anthony - CAVELIUS Laura - ETIENNE Pascal - DELOFFRE Tiziana - CARTON Julien - BARZIC

Isabelle

En fonction: 15 Présents: 11

Absents

excusés : 4 Pascal ETIENNE qui a donné pouvoir à Patrick SPIRCKEL

Aline DEHONDT qui a donné pouvoir à Valérie ROMANO Julien CARTON qui a donné pouvoir à Guy NEVEUX

**Laurent ARNOUX** 

Convocation envoyée le 23 juin 2023

Secrétaire de séance : Guy NEVEUX

## **ORDRE DU JOUR**

\*\*\*\*

- 1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023
- 2) DIA

## 1) <u>APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023</u>

Madame le maire soumet à l'approbation du conseil municipal le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 09 juin 2023.

Ce compte-rendu est approuvé, par 14 voix pour, sans apporter de modification.

## 2) <u>DIA</u>

Nicolas Frey, adjoint au maire, présente au conseil municipal les déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

- a) bâti
  sis à Argancy
  section 1 parcelle 353/148
  superficie 217 m²
- b) bâti
  sis à Rugy commune d'Argancy
  section 4 parcelle 584/529
  superficie 501 m²
  section 4 parcelles 562/150, 563/150, 147, 537/149, 544/149, 349/148, 561/150 (à titre indivis)
- c) bâti sis à Rugy commune d'Argancy section 4 parcelle 469 superficie 602 m<sup>2</sup>
- bâti
  sis à Olgy commune d'Argancy
  section 3 parcelles 280, 281, 282, 283, 629/284 et 632/279
  superficie 591 m²
- e) bâti sis à Argancy section 2 parcelles 49 et 229/47 superficie 1195 m<sup>2</sup> section 2 parcelles 230/47 et 51 (chemin 1/16ème indivis)

Le conseil municipal, par 14 voix pour, ne fait pas valoir son droit de préemption sur ces demandes d'acquisition.

Fin de la séance: 19 h 00